



**Conseil général Boussens**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**

**Présidence** : M. Dominique Berset, Président

**Présents** : 31 membres

**Excusés** : 17 membres, soit :

MM. Laurent Borgeaud, Silvano Cardamoni, Patrick Dizerens, Patrick Favre,  
Vincent Freimuller, Sébastien Grivel, Guy Hänggeli, Jérôme Lancia, Philippe  
Martin, Simon Schenker, Christian Simm, Kevin Zutter  
Mmes Diana Dini, Suzanne Dupuis Simm, Magali Gabus, Barbara Grivel,  
Nathalie Martin,

**Absents** : 2 membres (non excusés) soit :

MM. Yannick Jouan  
Mme Chantal Mellier

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2024, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Rapport de la commission nommée pour l'évaluation du renvoi à la municipalité pour étude du postulat de Monsieur Albin KURY pour une réduction du trafic et des nuisances sonores routières à Boussens.
- 3.- Préavis municipal N°3/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025.
- 4.- Préavis municipal N°4/2024 relatif à la modification des statuts de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASPE).
- 5.- Divers.

## **1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 juin 2024 fait l'objet d'un rajout sous le Point 4.- page 7 « Postulat de Monsieur Albin Kury » à savoir : Monsieur le Président passe au vote pour le renvoi de ce postulat à une commission pour une étude :

Oui	20
Non	15
Abstention	5

D'autre part sous le point 5.- page 7 « Election » : Commission des finances : MM. Claude Rapin, Philippe Martin, Claude Hänggeli et Nicolas Bailly (et non pas Silvano Cardamoni) se représentent.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 juin 2024 est adopté, incluant ces modifications.

Monsieur le Président procède à l'assermentation de 2 nouveaux membres à savoir : Mme Agnès Alves de Souza et Monsieur Jean-Luc Blanc. Le Conseil général se compose maintenant de 52 membres.

### **COMMUNICATION DU BUREAU**

En relation aux procès-verbaux des séances du Conseil général, Monsieur le Président nous informe, qu'après avoir questionné le Préfet, les procès-verbaux des séances du Conseil général seront publiés sur le site de la commune une fois que ces derniers seront approuvés lors du Conseil général suivant.

### **COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**

Madame la Syndique prie d'excuser Monsieur Pascal Chatelan pour raison de maladie.

Elle nous informe qu'à fin octobre, la commune proposera un service en ligne via son site internet permettant les annonces d'arrivée et de départ « le E-demenagement ».

Quelques dates sont données :

- 2 novembre : ramassage des encombrants et la fondue des Féeries
- 1<sup>er</sup> décembre : allumage du sapin et fenêtrage de la Municipalité
- 14 décembre : le traditionnel lard à la déchetterie
- 18 décembre Noël du village
- 19 décembre dernière séance du Conseil général suivie de la traditionnelle raclette

## **2. RAPPORT DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR L'ÉVALUATION DU RENVOI À LA MUNICIPALITÉ POUR ÉTUDE DU POSTULAT DE MONSIEUR ALBIN KURY POUR UNE RÉDUCTION DU TRAFIC ET DES NUISANCES SONORES ROUTIÈRES À BOUSSENS**

Madame Ursula Marclay rapportrice nous donne lecture du rapport de la commission nommée pour l'étude du postulat, avec avis d'accepter et d'envoyer le postulat à la Municipalité pour étude.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à main levée.

A la majorité de oui, le postulat de Monsieur Albi Kury est renvoyé à la Municipalité pour étude.

## **3. PRAVIS MUNICIPAL N°3/2024 RELATIF À L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2025**

Monsieur Claude Rapin rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Jean-Luc Aebischer demande la parole et évoque son questionnement concernant le fait que la décision de la baisse cumulative de l'année passée ne soit pas prise en compte.

Madame la Syndique rappelle que nous avons voté pour une baisse valable pour une année et qu'un nouveau préavis serait formulé pour l'année suivante.

Monsieur Jean-Luc Aebischer remercie Madame la Syndique pour ses éclaircissements.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à main levée.

Le préavis N° 3/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 est adopté à la majorité, avec une abstention.

Monsieur Le Président nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également adopté à la majorité.

### **3. PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2024 RELATIF A LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE (ARASPE)**

Madame Anne-Marie Duport, rapportrice de la commission chargée d'examiner le préavis N°4/2024, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à main levée.

Le préavis N°4/2024 relatif à la modification des statuts de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASPE) est adopté à l'unanimité, avec deux abstentions.

Monsieur Le Président nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également adopté à la majorité.

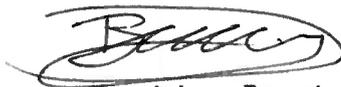
### **4. DIVERS**

Madame Ursula Marclay demande à ce que, lorsqu'une commission ad hoc est nommée en vue de rapporter sur un sujet, la convocation envoyée aux personnes faisant partie de cette commission mentionne les adresses mail et N° de portable de toutes les personnes nommées.

Madame la Syndique nous annonce qu'un verre sera servi à l'issue de la séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.  
Il est 20h42.

Le Président



Dominique Berset

La Secrétaire



Danièle Rochat